

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
COMITÉ SECTORIEL DE CONCERTATION DES 14 ET 15 OCTOBRE 2010
FILIÈRES VÉGÉTALES DE DIVERSIFICATION



Le comité technique de l'ODEADOM a été réactivé dans une nouvelle configuration après plusieurs années d'interruption, les 14 et 15 octobre 2010, sous la présidence du Directeur de l'ODEADOM.

Ce comité s'articule désormais en quatre comités sectoriels de concertation, un par filière ou groupe de filières agricoles (banane, canne à sucre, filières animales et filières végétales de « diversification »). Ces comités sectoriels ont pour vocation de :

- formuler au conseil d'administration de l'ODEADOM des propositions pour l'orientation et le développement des filières agricoles du secteur ;
- favoriser et capitaliser les échanges d'expériences entre les acteurs des départements d'outre-mer ;
- organiser des synergies entre organisations professionnelles.

Le comité sectoriel de concertation filières végétales, se composant de deux représentants pour chaque département d'outre-mer et d'un représentant respectivement pour Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, a désigné son Président, Monsieur Joël SORRES représentant le département de la Réunion.

Le comité sectoriel de concertation filières végétales a examiné la situation organisationnelle de chaque département et collectivité d'outre-mer puis a notamment permis de dresser un bilan de la mise en œuvre, depuis 2006, de la mesure « Diversification des productions végétales » du programme POSEI France et un point concernant la mise en œuvre du plan EcophytoDOM.

Contacts presse : Stéphane JORET : 06 79 95 29 66 - stephane.joret@odeadom.fr
Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - martine.dumortier@odeadom.fr